



COMMUNIQUE A DIFFUSER à L'ENSEMBLE DES COLLEGUES

Les représentants des personnels des syndicats SNUDI-FO et SNUipp-FSU constatent que les propositions de l'Inspectrice d'Académie pour les prochaines règles du mouvement ne tiennent pas compte des revendications exprimées par plus de 1500 collègues l'an dernier qui ont signé la pétition inter syndicale remise en main propre lors de la CAPD mouvement de mai 2011.

La CAPD "règles du mouvement" se tiendra le mardi 10 janvier à l'Inspection Académique. Les documents remis aux délégués du personnel *confirment* la remise en cause de l'ancienneté générale de service au détriment de points accordés pour les dossiers SMS, Handicap, mesures de carte scolaire, rapprochement de conjoint, points pour les circonscriptions de Vienne 1 et 2 et Pont de Chéruy. L'attribution de points supplémentaires et/ou le cumul de plusieurs points équivaut à une ancienneté de service d'environ 20 ans, voir plus suivant le cas.

De plus, tous ces points accordés échappent au contrôle des délégués du personnel.

Nous avons aussi appris que l'IA souhaite restreindre de diverses manières l'octroi des temps partiels sur autorisation ou de droit et refuse de concilier certains emplois avec un temps partiel (direction d'école, CRI,...).

La situation est inacceptable !!

**Le SNUDI FO, le SNUipp-FSU appellent les collègues
à se rassembler massivement devant l'Inspection Académique
le mercredi 11 janvier à 14h30
pour réaffirmer notre position
avant que l'IA n'adopte définitivement ses règles.**

- Pas de nomination sur vœux de zone à titre définitif.**
- L' AGS doit être prédominante dans le barème.**
- Droit au temps partiel pour les collègues qui en font la demande.**